

**FORMATIONS des acteurs et actrices impliqué(e)s à différents niveaux
dans le Programme d'Actions Sociales en Accompagnement des Travaux Routiers**

Par Jeannine RAMAROKOTO RAOELIMIADANA

PRESENTATION DE L' AUTEURE

Jeannine RAMAROKOTO RAOELIMIADANA, auteure de la présente communication est actuellement Cheffe de la filière Intégration Opérationnelle du Genre au sein du Programme FORMGED. A ce titre, elle est chargée de mener en partenariat avec les acteurs de développement, des recherches – actions sur des thèmes définis conjointement avec ces partenaires. L'objectif est de développer des méthodologies d'intégration du genre à partir de la capitalisation des expériences sur les thèmes choisis, et de disséminer les bonnes pratiques y afférentes. L'auteure a été formatrice en économie de développement et en planification pendant plus de quinze ans avant de devenir formatrice en genre au sein du Projet IGED en 1999. La présente communication fait partie des expériences en formation sur le genre effectuée par l'auteure au cours de sa carrière.

Résumé

Deux types de formation en genre ont été dispensés pour assurer la mise en œuvre du volet Actions Sociales en Accompagnement des Travaux Routiers intégré dans le Programme de Réhabilitation et d'Entretien des Infrastructures Routières à Madagascar. Le premier est destiné au personnel des ONGs chargées de l'exécution des actions sociales. Le second s'adresse aux cadres du Ministère chargé des Travaux Publics qui en assurent le suivi. La réalisation de ces formations résulte d'un effort permanent et continu mené pour concrétiser les engagements politiques en matière d'égalité homme femme dans la réalisation des interventions de développement. En effet, suite aux négociations menées auprès des décideurs ces derniers ont été convaincus de la nécessité d'associer les communautés locales dans le Programme routier pour assurer la viabilité des infrastructures routières. Les hommes comme les femmes sont responsables de la dégradation prématurée des routes et devront au même titre être impliqués dans la mise en œuvre du Programme.

La nécessité de renforcer les capacités à prendre en compte la dimension genre et à mener les actions suivant cette approche a conduit à la formation du personnel des ONGs. Cette formation a été réalisée pendant 3 jours et a été organisée deux fois au début de la mise en œuvre du programme 8^{ème} FED, en 2003. L'objectif est de donner des outils devant permettre de prendre en compte le genre dans la réalisation des actions qui leur sont confiées : la réalisation d'étude socio économique et de genre (ESEG) ; l'identification, la priorisation, et la planification des actions sociales / projet d'accompagnement social ; la sensibilisation, la mobilisation et la structuration de la communauté locale en vue de la pérennisation des réalisations. Quatre thèmes ont été abordés au cours de la formation qui a été basée essentiellement sur les expériences des participant(e)s.

La formation a satisfait les bénéficiaires directs. Les effets de la formation ont été globalement positifs dans la mesure où une réduction des disparités de genre a été constatée deux années après la formation dans les zones touchées. Mais les impacts des actions sociales sur la préservation du patrimoine routier restent encore à vérifier. Un des acquis est que le Programme routier 9^{ème} FED a poursuivi les actions commencées dans le cadre du 8^{ème} FED. Le Ministère des Travaux Publics envisage d'étendre ces actions aux autres programmes routiers.

En ce qui concerne le second type de formation, il est réalisé suite aux nécessités ressenties au sein du Ministère des Travaux Publics pour assurer le suivi du genre dans la mise en œuvre des travaux routiers. La formation initiée en 2005 est assurée sous forme de formation-action : un atelier de 3 jours suivi d'un accompagnement sur terrain de 3 jours. Une troisième session est prévue : elle prendra la forme d'échanges d'expériences sur l'élaboration d'indicateurs.

Les participants ont été satisfaits de la formation. Les effets ont été immédiats : les personnes formées ont été tout de suite impliquées dans la vérification de la prise en compte du genre dans une étude socio économique. De même, les personnes formées, intégrées dans l'équipe chargée de valider les propositions de projets d'actions sociales et de genre, se sont brillamment acquittées de leurs tâches.

La formation en genre diffère des formations classiques dans la mesure où la connaissance et la manipulation des outils genre ne suffisent pas pour réussir. La conviction des personnes concernées est primordiale pour la maîtrise de l'application des outils.

Introduction

Un volet intitulé « Actions Sociales en Accompagnement des Travaux Routiers » a été inséré dans le Programme de Réhabilitation et d'Entretien des Infrastructures Routières du 8^{ème} FED à Madagascar¹. Ce Programme considère la prise en compte des aspects socioculturels et de genre comme un des facteurs assurant la viabilité des réalisations. La mise en œuvre de ce volet du Programme est confiée à des ONGs ou Associations. Le maître d'ouvrage est le Ministère chargé des Travaux Publics.

Deux types de formation en genre ont été dispensés dans le cadre de la mise en œuvre de ce volet du Programme

- (i) une formation intitulée « initiation en genre et développement » pour le personnel des ONGs responsables de l'exécution du volet ; réalisée en 2003, et répétée deux fois pour 2 des ONGs ;
- (ii) une formation-accompagnement sur « la prise en compte du genre dans le pilotage et le suivi des actions sociales liées aux travaux routiers » pour les cadres du Ministère chargé des Travaux Publics (MTP) ; cette formation a été dispensée en septembre – octobre 2005.

Ces formations, qui constituent l'objet principal de la présente communication, font partie des efforts continus menés au sein de la coopération Madagascar Union Européenne (MAD-UE) pour renforcer les capacités nationales en matière d'égalité de genre. Elles ont été organisées pour créer les compétences nécessaires à l'intégration de la dimension genre dans la mise en œuvre des Actions Sociales en Accompagnement des Travaux Routiers (ASATR) aussi bien au niveau institutionnel (ministère, ordonnateur national du FED), qu'aux niveaux des services techniques (cadres des ONGs) et opérationnels (animateurs / animatrices de terrain).

Pour bien cerner les enjeux de la formation, il est important de spécifier dans un premier temps le contexte et les efforts menés qui ont conduit à l'organisation des formations dans le processus de mise en œuvre du volet ASATR. Ensuite sera décrite et analysée la formation destinée au personnel des ONGs. Les effets de ces efforts, résultats de la capitalisation seront par la suite livrés. La présentation et les appréciations sur la formation du personnel du Ministère termineront la communication. Quelques bonnes pratiques et des points de vigilance par rapport aux actions de formation en genre seront partagés au fur et à mesure, dans le cadre de la présente communication.

1. La formation en genre, résultat des efforts permanents pour intégrer le genre dans le processus de mise en œuvre du Programme d'Actions Sociales en Accompagnement des Travaux Routiers

Des efforts permanents ont dû être déployés pour faire intégrer le genre dans la mise en œuvre du volet Actions Sociales en Accompagnement du Programme Routier.

Justifier l'action sociale et de genre dans le programme routier

Le volet Actions Sociales en Accompagnement des Travaux Routiers a été conçu en 1998 au cours de la préparation des interventions de l'Union Européenne à Madagascar pour le 8^{ème}

¹ Une fiche de présentation des objectifs, résultats attendus, et activités prévues dans ce Programme est donnée en Annexe 1

FED. Conformément aux engagements de Madagascar et de l'Union Européenne en adoptant la plate forme de Beijing, le principe de la participation des femmes et des hommes au processus de développement avec égalité de profits, est préconisé dans la mise en œuvre du Programme.

L'intégration du genre dans le Programme Routier a été initiée par une personne ressource qui a étudié les points d'entrée genre dans les interventions de la coopération Madagascar Union Européenne (MAD-UE)². La proposition a retenu l'attention des techniciens, concepteurs et décideurs MAD-UE, dans la mesure où elle permet de concrétiser les déclarations de politique, dont celle du Conseil de l'Europe en décembre 1995³. Néanmoins, elle a dû faire l'objet d'éclaircissements permanents pour faire comprendre aux différents concernés pourquoi introduire un aspect social et de genre dans les programmes routiers, essentiellement centrés sur les grands travaux. Par ailleurs, plusieurs personnes se demandaient en quoi et comment la prise en compte du genre pourrait contribuer à la réalisation des objectifs du Programme Routier.

L'argument avancé pour justifier la proposition était la suivante. La route est incontestablement une source de développement pour l'ensemble des régions qu'elle traverse. Des investissements importants sont alors engagés pour l'aménagement et/ou la réhabilitation des infrastructures routières⁴. Mais malgré les efforts déployés pour assurer l'entretien et la maintenance de ces infrastructures, la durée de vie économique des routes est trop courte par rapport à la prévision. Les causes de la dégradation prématurée sont nombreuses, dont entre autres, l'utilisation abusive de la route et de ses dépendances par les riverains et usagers. Les femmes comme les hommes, de par leurs rôles respectifs, sont au même titre responsables de cette dégradation⁵. Ainsi, pour que leurs agissements ne constituent plus une menace sur la durabilité et la viabilité des investissements, les responsables institutionnels ont été persuadés de la nécessité d'impliquer les communautés locales dans la mise en œuvre du Programme Routier.

Par ailleurs, il est constaté que la route n'apporte pas que des avantages pour la population riveraine ; les travaux routiers produisent aussi des effets négatifs : expropriation, perturbation dans l'organisation sociale et dans l'environnement, risque d'accidents, affluence d'ouvriers pour les travaux de construction entraînant le développement de la prostitution et la propagation de maladies telles l'IST-VIH/SIDA.

Ces justifications fournies suggèrent des actions qui dépassent le cadre technique des travaux routiers. Elles proposent d'intégrer les infrastructures routières dans l'environnement social. A ce titre, il a été jugé nécessaire d'instaurer une concertation de qualité avec les communautés locales traversées par les routes construites ou réhabilitées, afin de les impliquer dans le processus de mise en œuvre des actions sociales. La finalité est la préservation de la route par le biais de son appropriation par les hommes et les femmes riverains et usagers. Pour parvenir à une utilisation respectueuse du patrimoine routier, il faut

² Marie Monimart, Informations pratiques sur les questions de genre dans la coopération UE-Madagascar , 1998

³ Résolution du Conseil de l'Europe en décembre 1995, précisant la nécessité de participation équitable homme – femme dans les interventions de développement

⁴ Environ 60% des fonds alloués dans le cadre de la coopération Madagascar- Union Européenne dans le 8^{ème} FED sont réservés aux infrastructures.

⁵ extension des marchés/gargotes sur la chaussée, occupations illicites/ habitations construites très proches de la route, ordures ménagères obstruant les canaux, stationnement encombrant dans les villages, ...

prendre en considération les besoins et les bénéfices directs et durables que les hommes et les femmes puissent tirer des travaux routiers.

Ces raisonnements, qui ont ouvert la porte du domaine routier aux actions sociales, ont permis de soulever les questions de genre : quel est le rôle de la femme et sa place dans la société avant la réalisation des travaux routiers, qu'est ce qui va changer pendant et après les travaux ? Quelle sera la relation de genre après les travaux ? En d'autres termes, la question est de savoir si les travaux routiers vont accroître, maintenir ou réduire les inégalités de genre.

Négocier le financement auprès des décideurs pour assurer la programmation

Convaincus par les propositions avancées, les décideurs avaient consenti un budget équivalent à 2% du montant total des grands travaux au volet Actions Sociales dans le Programme de Réhabilitation des Infrastructures Routières et Entretien Routier du 8^{ème} FED. Leurs attentes par rapport aux actions sociales et de genre, sont précises. Les formations en genre qui vont accompagner les actions sociales devraient donc avoir un impact visible sur la préservation du patrimoine par les hommes et les femmes.

Définir les procédures de mise en œuvre

L'obtention d'un accord de financement ne constitue cependant qu'une étape dans le processus, car la mise en place du volet ASATR n'était pas sans difficulté. Le problème était d'abord de définir la nature même des actions : en quoi pouvaient consister les actions sociales et de genre envisagées (faut-il allouer le fonds à la construction d'écoles ou à l'indemnisation des délogés et expropriés par la réalisation des travaux routiers ?) Pratiquement la démarche et les procédures à suivre pour le fonctionnement du volet n'étaient pas encore claires : comment doit être géré ce fonds et par qui ? Autant de questions qui avaient nécessité une négociation permanente pour que les relations de genre soient effectivement abordées dans l'exécution du Programme, que l'application de l'approche genre reste visible dans les actions menées, et que les fonds alloués soient utilisés conformément aux finalités convenues.

C'est le projet IGED⁶, dont la mission était de promouvoir/ renforcer les initiatives d'intégration du genre dans les interventions de la coopération MAD-UE, qui avait joué un rôle de catalyseur dans la mise en place du volet ASATR. Finalement le montage institutionnel du Volet, a été calqué sur le schéma relatif aux conduites des grands travaux d'infrastructures routières⁷. Le rôle de maître d'œuvre délégué des actions sociales a été confié à IGED. Ce dernier n'est donc pas responsable direct des actions, mais il est chargé d'apporter un appui-conseil, y compris la formation, pour veiller à l'intégration de la dimension genre.

Un appel d'offre a été lancé pour trouver les ONGs capables de mener à bien les activités prévues. Les termes de référence (TdR) des ONGs, proposés par IGED aux décideurs au niveau national⁸, explicitaient la nécessité, voire le devoir, de mener les actions suivant l'approche genre. Deux ONGs et une Association ont été sélectionnées, à savoir l'ONG Lâlana, l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), et l'ONG Care

⁶ voir en Annexe 2 une fiche de présentation succincte du Projet IGED

⁷ voir en Annexe 3 le montage institutionnel du programme : la place de IGED

⁸ Délégation de la Commission Européenne à Madagascar (DCEM), Bureau de l'Ordonnateur National du FED (ON), et Ministère chargé des Travaux Publics (MTP)

International. Elles avaient les capacités et expériences pour entreprendre des actions sociales similaires⁹. Mais comme il s'agissait de Programme innovant, les démarches et méthodologies à suivre pour garantir la prise en compte du genre devaient être approuvées par IGED. Le rôle de IGED était donc, entre autres, de vérifier l'intégration du genre dans tous les documents soumis pour validation auprès des décideurs.

Assurer l'existence de personnes ressources en genre pour l'exécution

Le mandat des ONGs a commencé en 2003. L'accomplissement de leur rôle selon la démarche prévue dans les TdR, ainsi que l'obligation d'appliquer l'approche genre tout au long de la mise en œuvre, ont contraint les responsables d'ONGs à renforcer leurs capacités en genre. La formation en genre est ainsi devenue partie intégrante du processus de mise en œuvre du Programme.

2. La formation du personnel des ONGs / Association, garant de la prise en compte du genre pour parvenir à la préservation du patrimoine routier

La phase préparatoire pour définir le contenu et la méthode de formation à adopter

L'ONG lâlana et l'AFVP ont demandé un appui à IGED pour assurer la formation de leur personnel¹⁰. Le contenu de la formation en genre était étudié, en fonction des activités et tâches à confier au personnel, telles que décrites dans les TdR des ONGs. En particulier, ces dernières devaient effectuer une étude socio économique et de genre (ESEG) dans les zones traversées par la route au début de leur mandat. Les résultats de cette étude devaient révéler les problèmes et les besoins différenciés hommes- femmes. Ils doivent donner aux ONGs les pistes d'actions sociales à entreprendre dans le cadre du Programme. Les actions sociales à budgétiser dans le plan d'action de chaque ONG seraient sélectionnées suivant leur contribution à la réduction des inégalités de genre, et qui de plus, devraient conduire à la préservation de la route.

Le niveau d'instruction et de connaissance en genre des participant(e)s potentiel(le)s a été évalué, d'autre part. Il a été constaté, pour les deux ONGs intéressées par la formation, que seule la première responsable de l'une des ONGs avait préalablement suivie une formation initiale en genre. Pour la grande majorité, « le genre » était un concept nouveau. Tout au plus, l'approche genre était considérée comme « une nouvelle théorie se préoccupant de la situation des femmes ». Les ONGs ont recruté des animateurs et animatrices ayant des expériences dans l'application de l'approche participative et des connaissances de la zone d'étude.

Comme les ONGs ne pouvaient accorder chacune que 2 jours et demi ou trois jours au maximum pour la formation en salle de leur personnel respectif, les messages clés ont été arrêtés en conséquence. Les outils à transférer et les méthodes pédagogiques ont été choisis compte tenu de ces contraintes. La formation ne pouvait alors être qu'une initiation en genre.

Deux jours avant la conduite de la formation, les formateurs avaient fait une visite de reconnaissance des zones concernées par les travaux routiers. Cette visite a été guidée par le / la responsable des animations sur terrain. L'objectif était de contextualiser les exercices

⁹ actions de sensibilisation et d'information de la population locale --- maîtrise des outils IEC et de l'approche participative.

¹⁰ Care International a assuré une formation interne de son personnel ; elle disposait en son sein d'une cellule genre dont les membres ont bénéficié de formations en genre.

envisagés. Dans le cas de l'ONG Làlana, le guide a déjà eu l'occasion de procéder à une étude bibliographique sur les zones d'étude et de prendre contact avec les autorités locales. Pour l'AFVP, la guide avait déjà des informations sur la situation dans les localités traversées car les animateurs avaient déjà commencé les enquêtes sur terrain en vue de l'ESEG. L'équipe des ONGs s'était donc déjà imprégnée de la réalité de la zone avant la formation.

La conduite de la formation, tournant décisif pour savoir opérationnaliser les outils genre

La première formation s'est adressée surtout au personnel de l'ONG làlana qui a accompagné les travaux routiers sur une partie de la Route Nationale 2¹¹. Mais les responsables de l'ONG ont jugé opportun d'associer à cet atelier d'initiation en genre, leurs partenaires potentiels sur terrain et quelques autorités locales impliquées dans la construction et l'entretien routier. Un responsable du ministère au niveau central a aussi assisté à l'atelier. Aussi, 19 personnes dont 5 femmes¹² ont pris part à l'atelier de 2,5 jours.

La même formation a été organisée pour le personnel de l'AFVP chargé des actions sociales de la Route Nationale 7. La formation réunissait 13 participants dont 4 femmes. Outre les 3 participants issus du Service Provincial des Travaux Publics de Fianarantsoa et de la Commune Urbaine de Fianarantsoa, ils travaillent tous pour le compte de l'AFVP. Ce sont donc des personnes ressources qui allaient jouer des rôles de premier plan dans l'exécution du volet ASATR. La différence avec la formation pour ONG Làlana est que les animateurs et animatrices de AFVP avaient déjà procédé aux enquêtes sur terrain en vue de l'ESEG. Ils ont pu faire tout de suite la différence entre la prise en compte ou non de l'approche genre.

Trois cadres de IGED / FORMFED¹³ avaient assuré la formation : deux formatrices ayant reçu des formations et qui ont eu l'occasion de conduire plusieurs formations en genre ; et un formateur ayant une expérience ferme en application sur terrain de l'approche participative.

Les objectifs de la formation sont les suivants : (i) apporter des éléments conceptuels sur « genre et développement » ; (ii) donner les méthodes et outils pratiques permettant aux participant(e)s d'être opérationnel(le)s ; (iii) faciliter l'élaboration de documents de diagnostic, d'analyse et de planification intégrant le genre.

La formation a tourné autour de quatre principaux thèmes : le concept genre, les rôles de genre, l'accès et le contrôle des ressources, les besoins pratiques et stratégiques pour la priorisation des actions sociales. Ces quatre thèmes devraient donner les concepts et outils clés auxquels se référeront les cadres et animateurs de terrain dans l'exécution de leur mission : ESEG, priorisation et planification des projets d'actions sociales, accompagnement des riverains et usagers de la route.

Une partie introductive a été réservée à la présentation simplifiée de la mission de l'ONG et du rôle probable dévolu aux animateurs et animatrices dans la réalisation de cette mission, ainsi que dans la mise en œuvre des actions sociales (avant et pendant les travaux routiers). Cette présentation sur transparent a été suivie d'éclaircissements, à la demande. Cette partie a été réalisée pour cadrer la formation et pour montrer, dès le début, qu'on est à l'écoute et qu'on accepte les échanges.

¹¹ Une fiche de présentation des projets par ONG est donnée en annexe 4

¹² 2 cadres de l'ONG Làlana et 3 candidates au poste d'animatrice

¹³ Le projet IGED a été clôturé en 2002 ; le personnel ainsi que la mission de IGED ont été repris par le projet FORMFED en 2003 et 2004. Le programme FORMGED a pris le relais à partir d'octobre 2004 et continue à promouvoir et renforcer les capacités en genre dans la coopération MAD-UE

Thème 1 : Le concept genre

L'objectif du thème est d'amener les participant(e)s à appréhender la notion de genre et à considérer l'approche genre comme visant un changement, nécessaire pour améliorer la qualité des interventions.

Le premier exercice concerne le stéréotype. Il s'agissait dans un premier temps d'un exercice d'éveil-genre, et de brise glace. En invitant chaque participant à répondre à la question « pour vous une femme est (compléter), un homme est (compléter) », l'objectif est d'attirer l'attention sur la considération de la femme et de l'homme dans la société malgache. Les résultats des échanges ont conduit à faire la différence entre le sexe et le genre. Un des premiers points d'éveil est que « les relations de genre changent ». Des exemples présentés par les participants, dans plusieurs civilisations, ont permis de dégager quelques facteurs de changement de ces relations de genre.

Cet exercice a permis en général d'encourager la prise de parole et l'échange. La visualisation de chaque réponse sur carte (brainstorming) et la participation active pour les faire permuter ont facilité la redécouverte de ce qui ne peut pas changer (biologique) et de ce que la société a déterminé (le genre). Les adages et proverbes sur les hommes et sur les femmes cités par les uns , les unes et les autres ont complété les réflexions émises au cours de l'exercice.

Quelques résistances aux changements ont été aperçues dans les commentaires. Par exemple, les remarques de type « c'est normal, est ce que l'objectif est de faire changer le monde ? ». Réaction notée, sans nécessairement apporter tout de suite une réplique¹⁴.

Le second exercice est centré sur le contenu d'un film montrant la perception des hommes et femmes dans la partie sud de Madagascar, sur les femmes¹⁵. Les participants ont été appelés à faire des commentaires sur les idées émises dans ce film. La conclusion tirée renforce celle évoquée dans le 1^{er} exercice : c'est la société qui a déterminé les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes ; donc c'est la société qui peut aussi les faire changer. A titre de commentaires, les facilitateurs ont insisté sur le message clé, à savoir , c'est par leurs interventions que les acteurs apportent des changements , dont les changements dans la place et dans les rôles des hommes et des femmes ; ils peuvent renforcer ou réduire les inégalités hommes-femmes. Des exemples inspirés de la réalité de la zone d'étude ont été évoqués pour illustrer les changements probables suite à une action sociale.

Le troisième exercice qui a terminé l'étude du concept, a porté sur un commentaire de tableau montrant la différence entre IFD et GED. L'objectif était juste de préciser que l'approche genre diffère du féminisme. Plusieurs supports ont été distribués à cet effet, et les explications apportées ont concerné l'évolution de la considération de la femme dans les différentes approches. Bien que courtes et rapides, les informations données dans ce cadre ont semblé satisfaire le public.

Thème 2 : Les rôles de genre

L'objectif de ce thème est d'initier les participants à une approche différenciée homme-femme, à découvrir le rôle multiple et le rôle invisible de la femme. Leur attention est attirée

¹⁴ l'ONG Làlana a plus tard posé la question sur la pertinence d'associer les partenaires à la formation

¹⁵ Film pédagogique conçu et produit par IGED sur l'application des outils genre , sur l'intégration du genre dans les activités, et sur les impacts positifs de l'intégration du genre

sur l'existence d'une première forme d'inégalité homme femme par le biais de la répartition des charges de travail.

Exercice 4 Une séquence du même film a été d'abord re-projetée. Un document qui transcrit le texte correspondant a été par la suite remis aux participants pour étude. Par groupe, il leur a été demandé de relever les rôles des hommes et des femmes indiqués dans le texte, et ensuite de les classer selon leur propre critère. Les informations restituées par groupe ont permis de dégager les différents rôles de genre. La définition des rôles a été fournie sur powerpoint avec une copie sur document .

Les commentaires ont tourné sur ce qu'on peut appeler « travail » et sur ce qui est un travail considéré « normal » pour les femmes et pour les hommes. Là encore, les participants ont cité des proverbes pour insister sur les rôles dévolus aux femmes et aux hommes . Mais les échanges ont été orientés sur les changements visibles au sein de la société malgache d'abord, et par rapport au « développement », ensuite. L'occasion est donnée de revenir et d'insister sur le fait que les rôles de genre peuvent changer, et que ce sont les actions réalisées qui apportent les changements. A ce titre, les actions de développement comme la réhabilitation ou la construction des routes sont soulevées pour illustrer l'apport en terme de changement économique ou social y compris le changement des relations de genre.

L'exercice 5 a été une occasion pour apporter un outil pratique pour le personnel : le profil des activités. En se référant au contexte de la route nationale concernée, il a été demandé dans un premier temps de citer les activités les plus observées et essayer de les classer : qui ? fait quoi ? quand ? où ?. Cet exercice mené en groupe devait permettre de penser comment s'organise le travail dans les communautés riveraines de la route nationale ? quels types de travail accomplissent les femmes et les hommes ? Dans un second temps, en séance plénière, les participants ont été incités à débattre sur la question : en quoi la connaissance de cette répartition de travail peut concerner les tâches qu'ils / elles vont effectuer dans le cadre de leur travail.

L'exercice 6 se réfère à l'horloge / grille des 24 heures. Un tableau a été fourni à 4 groupes pour être rempli avec les heures et tâches effectuées habituellement par 4 catégories de concernés par les travaux routiers : pour l'équipe de l'ONG Làlana un gargotier et une gargotière ; un vendeur et une vendeuse de charbon ; et pour l'équipe de l'AFVP une femme et un homme chargé du travail agricole , et un homme et une femme vendeur d'articles artisanaux. La restitution des résultats des travaux de groupe, de part et d'autre, a montré respectivement les inégalités des charges de travail au détriment des femmes. Les hommes ne s'occupent pas, d'après les participants, des activités reproductives. Les femmes effectuent autant que les hommes, des activités productives, et s'acquittent des tâches dans la gestion communautaire.

L'exercice a été simplifié car l'objectif est d'indiquer un outil inculquant le réflexe pour prendre en compte les différences dans les rôles et agir en conséquence dans leur mission de réduction des inégalités de genre. Cet outil incite à la réflexion et son application se concrétise dans le comportement adopté lorsqu'on veut réduire les inégalités couramment rencontrées.

Par contre, les échanges se sont attardés sur l'implication des résultats révélés par la grille sur la réalisation des actions sociales. Le personnel de l'AFVP a apporté plusieurs témoignages à cet égard car il a déjà eu l'occasion d'organiser des réunions de sensibilisation dans quelques localités sur la RN7 : les femmes étaient absentes parce que leurs activités quotidiennes ne

leur donnent pas le temps de se libérer pour des réunions ou enquêtes, surtout aux heures de préparation du déjeuner. Ceux / celles de l'ONG Làlana qui ont déjà eu l'occasion de mobiliser les femmes sur terrain, ont confirmé la non disponibilité des femmes notamment dans la matinée.

Thème 3 : L'accès et le contrôle des ressources / bénéfices

L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices constituent aussi des notions qui permettent de mettre en évidence les inégalités entre les hommes et les femmes. L'objectif de ce thème est de transférer cet outil au personnel d'ONG pour que celui ci facilite l'accès équitable des hommes et des femmes aux ressources et bénéfices que le Programme routier génère ou qu'il rend plus rares. La prise de conscience de ce « pouvoir » de donner les chances d'accès et de contrôle constitue un moyen important à mettre entre les mains du personnel pour renforcer leurs capacités à réduire concrètement les inégalités homme-femme.

L'exercice 7 concerne la définition et la nature des ressources. La définition a été donnée avant d'être commentée pour le personnel de l'ONG Làlana. Par contre, cet exercice est mené de manière plus participative auprès du personnel de l'AFVP. Dans les deux cas, les résultats ont été les mêmes : la différence concrète entre ressources et bénéfices n'est pas facilement perceptible.

Exercice 8 : Les définitions respectives de « l'accès » et du « contrôle » ont découlé de plusieurs exemples évoqués à titre d'illustration . Les participants ont par la suite essayé de trouver eux mêmes des cas traduisant l'accès aux ressources. Leurs réflexions étaient orientées vers la possibilité qui s'offre à eux pour réduire les inégalités de genre, par le fait de donner aux hommes et aux femmes les mêmes chances d'accès aux ressources.

Il a été demandé aux participants de lister les types de ressource que peuvent apporter les actions sociales, et de réfléchir comment ils peuvent assurer un accès équitable à ces ressources. Exemple : à qui donne-t-on souvent les informations, est ce que cela peut changer ? Il est important que le personnel sache que réduire les inégalités de genre c'est considérer de manière égale les hommes et les femmes par rapport à l'accès à une ressource.

L'attention a été retenue sur trois ressources non tangibles : la représentation, le temps, la confiance en soi. L'accès équitable à ces ressources posent des problèmes au sein des communautés locales. La mise en œuvre des actions sociales devraient particulièrement veiller à la participation des femmes dans les associations locales, à occuper des fonctions dans les structures de prise de décision (choix des actions, responsables de gestion des actions, ...).

Thème 4 : Les besoins pratiques et stratégiques et priorisation des actions sociales

Le thème est étudié pour permettre aux participants de disposer des éléments de choix des actions sociales à entreprendre en terme de genre. Il permet de distinguer la satisfaction des besoins pratiques, non suffisante pour modifier la position sociale. Le thème incite à réfléchir sur la technique de consultation sur terrain pour identifier les besoins, ces derniers étant différents pour les hommes et pour les femmes. L'intérêt est de faire distinguer les changements qu'apporteraient les actions sociales dans les rôles ou la place des femmes suite à la satisfaction des besoins.

Exercice 9 : Un jeu de rôle a été organisé pour identifier les besoins des hommes et des femmes au cours d'une réunion conjointe des différents concernés : riverains et usagers de la route, hommes et femmes. Les rôles étaient répartis de manière à mettre en exergue les différences dans les intérêts et besoins des acteurs et actrices. Deux groupes ont été constitués pour un même sujet. Le facilitateur de la réunion, joue son propre rôle : celui d'animateur d'ONG. Il avait pour mission, entre autres, de restituer au niveau de l'ONG des listes de besoins exprimés par la population. Des observateurs ont été chargés de vérifier les comportements des hommes et des femmes au cours de la réunion.

Les résultats de l'exercice de simulation étaient riches en informations. Le formateur et les formatrices ont commenté les résultats en soulevant l'application de l'approche genre : dans le déroulement de la réunion, dans la façon d'animer et de répartir la parole, dans le contenu des échanges, ...et dans les types d'actions sociales proposées (exemple : qui a proposé quelles actions ? pourquoi ? pour quel changement ? ...).

Suite aux restitutions, une définition des besoins pratiques et stratégiques a été donnée aux participants sur powerpoint avec une copie sur document. Les illustrations sont données sur la base des besoins exprimés et recueillis au cours du jeu de rôle.

Exercice 10 : La classification et synthèse des besoins listés suite au jeu de rôle a servi à l'exercice sur la priorisation. La compréhension de ces types de besoins va servir à nuancer les changements que l'on peut attendre des actions sociales.

Une précision a été apportée sur la nécessité de différencier les besoins des hommes et des femmes, pratiques ou stratégiques. D'où l'importance de donner accès équitable à l'information et à la prise de parole. Concrètement, si les femmes ne parlent pas devant les hommes, il est nécessaire de les consulter à part, les contacter en dehors des présences masculines et aux heures qui leur conviennent (par exemple l'après midi). Tenir compte de leurs besoins constitue un défi à relever dans la mise en œuvre des actions sociales.

Les autres outils de priorisation ont été rappelés (classement par paire, analyse multicritères,...) et une observation critique par rapport à la prise en compte du genre a été apporté. De par leurs expériences, les participant(e)s pensent que c'est l'aspect financier qui est souvent le critère déterminant de choix des projets à mettre en œuvre .

L'effet de la formation : satisfaction des attentes

Les participants ont été amenés à faire une petite évaluation de l'atelier à la fin de la session. Etant donné que bon nombre de participants ont appris pour la première fois ce qu'est le genre, ils ont pensé que les objectifs de la formation étaient globalement atteints.

Vu la durée très limitée de la formation, les formateurs ont fait des efforts pour sélectionner les thèmes les plus pertinents à développer pour permettre aux participants de sortir à la fin de l'atelier avec une nouvelle vision pour analyser une situation. Concernant les thèmes, les participant(e)s pensent que la formation est suffisante pour être en mesure d'expliquer le concept de genre, les rôles ainsi que l'accès et le contrôle des ressources. Par contre, ils sont encore dans une certaine difficulté si on leur demande d'expliquer les besoins genre ou bien la priorisation selon le genre. De là, ils comptent affiner les outils qu'ils utilisent déjà, en intégrant l'analyse des rôles de genre et l'accès / contrôle des ressources dans la conduite de l'étude socio-économique.

La formation a aussi fait émerger de nouveaux besoins de la part des participant(e)s. Il s'agit des besoins d'accompagnement dans la conduite de l'étude socio-économique ou à défaut des outils supplémentaires qui vont les aider à concrétiser un peu plus l'approche genre dans la mise en œuvre du Programme d'actions sociales. Comme les participant(e)s sont appelés à appliquer directement leurs acquis, ils ont souhaité un appui de la part de FORMFED/IGED pour leur permettre de bien intégrer le genre dans leur approche. Des demandes particulières concernant la méthode de priorisation des actions prenant en compte le genre ont été formulées.

FORMFED/IGED a prévu des actions de suivi post formation. Ces actions consistent à appuyer les agents dans leur manière d'appliquer les acquis.

3. Effets des efforts déployés pour faire intégrer le genre , y compris la formation : changement dans les relations de genre ? préservation de la route ?

Deux années se sont écoulées depuis ces formations. Les actions sociales sont à leur dernière étape de la mise en œuvre, ou sont définitivement terminées. Un atelier de capitalisation a été organisé pour relever les bonnes pratiques et les points de vigilance dans les actions sociales en accompagnement des travaux routiers. Des extraits tirés du rapport¹⁶ de cet atelier sont livrés ici à titre d'impact des efforts menés, y compris la formation.

Il a été explicité dans ce rapport que « un grand pas vient d'être franchi dans la prise en compte de l'environnement social dans les travaux routiers. La réalisation du programme d'accompagnement social a contribué à la réduction de disparité de genre ».

Durant les deux années de mise en œuvre, les acquis sont palpables et de bonnes pratiques ont été expérimentées au niveau de chaque étape du processus. Les points clés de ces **bonnes pratiques** sont, entre autres

- la volonté politique des décideurs et la réservation de budget pour la réalisation de tel programme
- la planification, la mise en œuvre du programme, le suivi permanent et continu par les responsables institutionnels, l'implication des communautés
- la formation des acteurs institutionnels et organisationnels sur les principes, la méthodologie et les outils des approches participatives et de genre
- la systématisation d'une étude socio-économique intégrant une approche genre ; cette étude a constitué une base du processus d'identification et du processus concerté des actions d'accompagnement
- les actions intensives d'information et de sensibilisation ont servi de base à l'établissement de dialogue entre les riverains et le Programme routier
- la sensibilisation de proximité à travers des animateurs/ animatrices issu(e)s de la population locale, parlant un même langage pour une meilleure transmission des messages ; l'égalité d'accès à l'information des hommes et des femmes au niveau local
- la construction des infrastructures communautaires (point d'eau, aire de marché, lavoir, latrines, ...), facilitant les tâches quotidiennes, notamment des femmes, améliorant durablement les conditions de vie

¹⁶ FORMGED, rapport de synthèse Capitalisation sur le Programme d'actions sociales en accompagnement des programmes routiers : RAPPORT DE SYNTHÈSE

- l'atténuation des impacts négatifs de la construction d'une route, en particulier l'expropriation des personnes, en accompagnant les concernés et en développant des activités génératrices de revenus (AGR pour les femmes), en étudiant les possibilités d'indemnisation et la possibilité de recasement pour les populations touchées par la démolition de leurs propriétés
- le processus d'intervention du Programme depuis l'identification jusqu'à la mise en œuvre est dominé par la mise en place, l'accompagnement et le renforcement de capacités des structures locales (capacités de gestion et capacités techniques des acteurs locaux) ; l'effet est une meilleure implication et une prise de responsabilité des hommes et des femmes dans le processus de réalisation des actions
- l'application transversale de l'approche genre a pris une place primordiale dès l'étude et durant la mise en œuvre ; elle se manifeste par une approche différenciée à travers le focus group au cours de la collecte d'information et à travers les actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale basées sur la catégorisation de la population cible.

Mais quelques **points de vigilance** et des questions ouvertes restent à solutionner et constituent les défis de l'avenir, à savoir :

- l'intégration des collectivités territoriales et des structures déconcentrées dans le processus ainsi que la mise en place de mécanisme de collaboration et de concertation entre les différents partenaires
- la pérennisation des structures locales mises en place et la représentativité de toutes les parties concernées, et surtout des groupes de femmes et des autorités locales, pour garantir la durabilité des actions entreprises
- la poursuite des actions de sensibilisation après le retrait des projets ; pour que les messages soient traduits par des réflexes au quotidien, une action répétitive plus ou moins à long terme doit être mise en place
- dès le début, une stratégie de sortie du projet devrait être bien réfléchie, étudiée et réaliste : pour pouvoir être autonome et fonctionner normalement en continu, les structures locales doivent avoir une autonomie financière et posséder un certain niveau de capacité (gestion, ressources)
- l'établissement préalable de système de base de données devant contribuer à l'obtention d'indicateurs utiles pour le suivi-évaluation pour mesurer les impacts réels des actions menées, surtout les progrès relatifs à la réduction des disparités de Genre et les impacts des actions sur la préservation de la route
- le passage des actions de la dynamique sociale des infrastructures de proximité vers la préservation de la route nationale n'est pas toujours clairs pour les acteurs
- l'intégration de l'approche genre dans un projet routier n'est pas toujours évident.

4. La formation – Accompagnement du personnel du Ministère chargé des Travaux Publics

Le contexte

Des difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre du volet ASATR du 8^{ème} FED. Entre autres, la lourdeur des procédures pour faire valider par IGED/FORMFED les démarches et méthodologies à appliquer par les ONGs en matière de genre. De plus, il n'est pas commode de confier la maîtrise d'œuvre déléguée à une structure qui n'est pas pérenne. Le rôle joué par IGED/FORMFED a donc été transféré au MTP pour le Programme Routier du 9^{ème} FED.

Par ailleurs, il est constaté que plusieurs acteurs travaillent en partenariat pour que la population riveraine et les usagers des routes tirent un avantage durable, s'approprient des patrimoines routiers, et contribuent à sa préservation. Au sein de l'Administration Publique, c'est la Cellule de Gestion des Grands Travaux (CGGTX) qui s'occupe du suivi technique des grands travaux, tandis que le suivi - évaluation des actions sociales relève de l'attribution de la Direction des Impacts Sociaux et Environnementaux (DISE). Au niveau de la mise en œuvre, des entreprises privées réalisent les travaux de construction et de réhabilitation, tandis que les actions sociales sont confiées à des ONGs ou Associations. Le Programme FORMGED contribue à la réalisation de ces interventions en participant aux renforcements des capacités de ces différents acteurs, notamment en assurant des actions de formation et d'accompagnement.

Initié par la DISE en collaboration avec FORMGED, un cursus de formation sur « la prise en compte du genre dans le pilotage et le suivi des actions sociales liées aux travaux routiers » a été organisé pour ces différents partenaires, sauf ceux des entreprises chargés des travaux .

La formation- accompagnement sur « la prise en compte du genre dans le pilotage et le suivi des actions sociales liées aux travaux routiers »

La formation – accompagnement est une contribution à la recherche de la préservation du patrimoine routier. Les objectifs globaux sont (i) assurer la viabilité des réalisations et la préservation de la route, en tant que patrimoine collectif, par les populations directement concernées par les travaux routiers programmés ; (ii) contribuer à ce que la mise en œuvre des travaux se traduise en termes de bénéfices durables pour la population directement concernée à travers les réalisations de proximité en leur faveur.

Spécifiquement, la formation-accompagnement cherche à renforcer les capacités d'orientation et de suivi de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des ASATR. Les cibles sont les agents de l'administration publique qui assurent le pilotage et le suivi de l'intégration du genre dans les activités liées aux travaux routiers et pistes rurales.

La formation- accompagnement doit permettre aux participant(e)s de maîtriser les concepts genre, de savoir appliquer les outils de vérification de la prise en compte du genre correspondant aux phases d'identification, d'instruction, et de suivi de projet.

Le Contenu global, défini en partenariat est composé des éléments suivants :

- 1) Concept genre et développement ; relations entre genre et route ; approche genre / application transversale
- 2) Des outils de diagnostic et d'analyse de genre (rôle de genre, accès et contrôle, prise de décision, ...)
- 3) Institutionnalisation du genre : les rôles des différents acteurs à différents niveaux
- 4) Grille de vérification de la prise en compte du genre à différentes phases
 - dans les Termes des Références des prestataires de services
 - dans les études socio économique et de genre
 - dans les documents de proposition de projets
 - dans les rapports de la mise en œuvre
- 5) Suivi- évaluation : des techniques de suivi et des indicateurs sur les changements dans les relations de genre ; des indicateurs d'impacts des travaux liés aux routes / pistes

Ces éléments de contenu sont prévus dans trois sessions : (i) un atelier de formation à Tananarive ; (ii) un accompagnement application sur terrain, suivi de restitution en salle ; (iii) une assistance / conseil pratique à la demande sur une activité précise.

SESSION 1 : ATELIER DE FORMATION

L'atelier a été organisé pendant trois jours au mois de septembre 2005. Dix sept personnes ont bénéficié de cette formation dont 8 femmes (9 cadres du Ministère des Travaux Publics, en particulier les cadres de la DISE et de la CGGTX, deux représentants des ONGs chargées des actions sociales en accompagnement des travaux routiers dans 9^{ème} FED ; et deux représentants du bureau d'appui à l'ON).

Deux objectifs ont été fixés pour la première session : (i) connaître l'intérêt de la prise en compte des disparités hommes-femmes dans la réalisation des interventions de développement, en général, et celles relatives aux travaux routiers, en particulier ; et (ii) utiliser des outils de diagnostic et de vérification de l'évolution des relations hommes femmes.

Trois cadres de FORMGED ont été les chefs de file de l'animation de l'atelier : une femme et un homme, responsables de la prise en compte du genre, et un formateur en suivi évaluation de projet. Les ONGs ont contribué à l'animation en partageant leurs expériences de terrain.

Le contenu global de la formation est le suivant : (i) les concept « genre » et « développement » ; (ii) l'application des outils genre dans la préparation et la lecture des études socio économique et de genre ; et (iii) les outils de vérification sur terrain en vue de validation et de suivi des relations genre- préservation de route ; approche genre / application transversale.

Conduite de l'atelier

Le programme indiquant le déroulement de l'atelier est donné en annexe 5. Les points forts de la conduite de la formation ont été :

- la mise en exergue du processus de développement humain à travers les travaux routiers et les points d'entrée genre dans ce processus ; le message clé est « la nécessité de changement » pour un avenir meilleur
- l'étude des formes d'inégalités hommes femmes avec des données statistiques officielles à l'appui a été une occasion : (i) de constater et confirmer que les inégalités hommes femmes sont réelles ; (ii) de découvrir les rôles de genre ; (iii) de conclure sur la nécessité d'élaborer des indicateurs, dont quelques uns présentés dans le document de travail
- la vérification d'un extrait d'une étude socio économique et de genre, en la confrontant avec les termes de référence élaborés pour sa réalisation, était un exercice animé. En effet, les ONGs étaient chargés de produire les résultats de l'ESEG, tandis que le personnel du MTP appelé à la valider était aussi responsable de l'élaboration des TdR y afférents ; la leçon tirée est que , tant que les TdR (pilotage) ne sont pas clairs, les résultats produits peuvent rester flous, ou interprétables à souhait. D'où la nécessité d'être vigilant dès le début du processus.
- la préparation du contenu des visites sur terrain à titre d'accompagnement : identification d'indicateur de suivi.

En général, les participants ont apprécié la formation. Elle leur a permis, au moins, de partager leurs problèmes consistant, entre autres, à trouver les indicateurs réclamés par les décideurs ou à valider les offres de service devant intégrer le genre. Le temps alloué à la formation (3 jours) a été jugé suffisant pour se concentrer sur l'essentiel. La session 3 de ce cursus, serait d'après eux, de une journée. Le thème proposé est la technique d'agrégation des données fournies par chaque ONG, mais devant avoir un caractère plus général au niveau macro.

SESSION 2 : ACCOMPAGNEMENT SUR TERRAIN

La mission de terrain a été de 3 jours, délais de route non compris. Au total, 10 cadres Hommes et Femmes ont effectué ensemble les visites sur terrain. L'objectif pédagogique fixée est qu'à l'issue de l'accompagnement sur terrain, les participant(e)s sont capables (i) de recueillir des informations permettant de valider l'ESEG présentée par l'ONG, (ii) d'identifier des informations permettant d'élaborer des indicateurs de suivi de changement apporté par les actions sociales dans la préservation et appropriation de la route par les riverains et usagers --- y compris les autorités locales--- et dans les relations de genre ; (iii) de vérifier l'applicabilité des outils de diagnostic.

La phase préparatoire des visites sur terrain a comporté quelques actions : relecture des TdR et des résultats de l'ESEG élaborée par l'ONG , pré-identification des indicateurs de changement discutés en salle (session 1), recueil et lecture des documents existants auprès de la CGGTX ou de la DISE (charte routière, décrets définissant les rôles et responsabilités des communes / maires par rapport aux routes nationales).

Sur terrain les actions ont consisté à participer aux présentations des résultats de l'ESEG par le personnel de l'ONG auprès des autorités locales ; à faire des visites/ échanges auprès des bénéficiaires potentiels des actions sociales de proximité pré identifiées dans l'ESEG ; cette visite a été une occasion d'envisager des indicateurs de changement dans la position des femmes avant les actions sociales.

FORMGED a assuré le rôle d'accompagnateur . A ce titre, des commentaires sont livrés au fur et à mesure des constats relevés sur terrain ; des séances d'évaluation ont été organisées.

SESSION 3 : ECHANGES SUR LA CONSTRUCTION DE BASE DE DONNEES EN VUE D'ELABORATION D'INDICATEURS POUR LE NIVEAU MACRO

Cette session n'a pas encore était organisée. Le thème a été suggéré par les participants . Il s'agirait d'un atelier pour voir le mécanisme d'agrégation de données recueillies auprès de plusieurs ONGs en vue d'élaborer d'indicateurs au niveau national.

Les personnes formées ont été tout de suite intégrées dans des équipes chargées de vérifier la prise en compte du genre : dans la validation d'une ESEG et dans l'accompagnement des ONGs responsables de la réalisation des actions. Les résultats de leurs prestations ont été jugés probants. Le Ministère envisage d'élargir le champ d'application de la prise en compte du genre dans les travaux de pistes rurales réalisées sur financement de la Banque Mondiale.

Conclusion

Les formations en genre des acteurs /actrices de développement ne doivent pas être ponctuelles ou isolées par rapport au processus incluant l'application des outils transmis. Elles ne doivent pas s'arrêter à l'acquisition du concept et des outils. Elles doivent être menées de manière très pratique et basées sur les activités réelles, ainsi que sur les expériences des personnes à former.

Les formateurs / formatrices les plus compétent(e)s ne peuvent réussir une formation en genre que si ils / elles sont convaincu(e)s de la nécessité de changement dans les relations de genre, et que si ils /elles disposent de plusieurs exemples vécus de l'application des outils d'analyse. De même, une connaissance et un savoir relatif à la manipulation des outils ne sont pas nécessairement suffisants pour que les personnes formées parviennent à réduire les inégalités hommes femmes : leur conviction devrait se traduire par des réflexes au quotidien.

Bibliographie

1. Banque de Mondiale, Considérations de genre à prendre en compte dans le cas des travaux HIMO. Extrait de « Intégration de la dimension genre dans les projets de transport rural », 2002 (disponible chez FORMGED)
2. AFVP, Offre technique et principales références, Antananarivo, 2003 (Disponible chez FORMGED)
3. AFVP, Rapport de DEMARRAGE, Antananarivo, 2003 (Disponible chez FORMGED)
4. AFVP, Rapport de l'Etude Socio-économique et de Genre, Antananarivo, 2003 (Disponible chez FORMGED)
5. Candida March, Une boîte à outils : concepts et cadres pour l'analyse et la planification relatives au genre, 1997
6. CARE international, Guide d'outils Genre, (disponible chez CARE international)
7. CARE Mahavita, Offre technique. Mise en œuvre du programme d'actions sociales en accompagnement au programme routier 8MAG 030 – Petit Boulevard Antananarivo, Antananarivo, 2003 (disponible chez FORMGED)
8. CARE Mahavita, Projet Petit Boulevard. Actions d'accompagnement social : Rapport de démarrage, Antananarivo, 2003 (disponible chez FORMGED)
9. CARE Mahavita, Rapport d'un atelier d'information et de concertation entre les entités concernées de construction et de la préservation de la route au sein du Projet Petit Boulevard, BMH Isotry, 19 octobre 2004, Antananarivo, 2004 (disponible chez CARE Mahavita Antananarivo)
10. CARE Mahavita, Rapport sur les résultats de l'analyse socio-économique et de genre. Action Sociales d'accompagnement du projet Petit Boulevard, Antananarivo, 2003 (disponible chez FORMGED)
11. CARE Mahavita, Sommaire de modules de formation. PPB, Antananarivo, 2005 (disponible chez CARE Mahavita Antananarivo)
12. CARE Moasavas, Aspect Genre appliqué aux travaux de réhabilitation d'une piste rurale de desserte : faits et perspectives : Etude de cas : piste Manantenina – Mandena – draft, Antananarivo, 2005 (disponible chez CARE international)
13. CARE Moasavas, Etude socio- économique et de Genre – Désenclavement de la région de SAVA, Antananarivo, 2003 (disponible chez CARE international)
14. CARE Moasavas, Etude socio- économique et de Genre des villages de l'axe RN5a, Antananarivo, 2003 (disponible chez CARE international)
15. CARE Moasavas, Introduction de L'étude Genre et développement – Agglomération de FARAHALANA, Antananarivo, 2003 (disponible chez CARE international)
16. CARE Moasavas, Rapport de mission à Sambava – Exemple d'application de la grille de vérification d'intégration du genre, Antananarivo, 2004 (disponible chez CARE international)
17. Carolyn Hannan-Andersson, Gender mainstreaming : concepts, strategies and Methodologies, 1996
18. Centre for Development and Population Activities (CEDPA), Formation des formateurs pour le développement, extraits sur Choix des techniques de formation appropriées, Comparaison entre pédagogie et andragogie, Définition du rôle de dirigeant (disponible chez FORMGED)
19. Commission Européenne, La politique de développement de la Communauté européenne : Résolution du Conseil de l'Europe du 20 Décembre 1995 <http://europa.eu.int/comm/development/receuil/fr/fr15/fr152.html>, décembre 1995

20. Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (CCIC) et Association Québécoise des organismes de Coopération Internationale (AQOCI), Un autre genre de développement : un guide pratique sur les rapports femmes- hommes dans le développement, 1991
21. Coopération Madagascar-Union Européenne, Stratégie De Coopération Et Programme Indicatif pour la période 2002-2007, Annexe 3, 2002
22. Droy I. ; Dubois JL. ; Rasolofo P. , Femmes et pauvreté en milieu rural : Analyse des inégalités sexuées à partir des observatoires ruraux de Madagascar, Réseau d'observatoires ruraux (ROR) , Madio-Institut National des Statistiques , Antananarivo, 2001
23. FORMGED, Actions sociales d'accompagnement des travaux routiers---les bonnes pratiques et les points de vigilance : Rapport de synthèse, Antananarivo, 2005
24. Gouvernement malgache, Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP), Antananarivo, 2003
25. Hettie Walters, Annet Hermans, et Margreet van der Hel, Suivi et évaluation dans une perspective de genre : un fil conducteur, 1995
26. IGED, film pédagogique pour l'intégration du genre dans les activités de développement : L'approche Genre et Développement, Antananarivo, Aout 2002
27. Joe Bloemarts, Aspects sociaux culturels / genre et développement. Extrait « version adaptée pour la proposition de financement », 1999 (disponible chez FORMGED)
28. Journal officiel Cotonou, Accord de partenariat entre les membres du groupe d'Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) d'une part et la Communauté européenne et ses Etats membres d'autres part, 2000
29. Marie Monimart, Informations Pratiques sur les questions de genre dans la coopération UE-MADAGASCAR, 1998
30. Marie Monimart, Problèmes à résoudre par le programme d'actions sociales et de genre. Extrait de « Consultation AT actions accompagnement 8^{ème} FED », p. 47-59, (disponible chez FORMGED)
31. Ministère des Travaux Publics, Termes de référence relatifs aux études de diagnostic, identification et la maîtrise d'œuvre du programme d'actions sociales en accompagnement des programmes routiers 9eme FED à Madagascar, (Disponible chez FORMGED)
32. Ministère des Travaux Publics, Termes de références pour les ONGs chargées de la mise en œuvre du programme d'actions sociales en accompagnement au programme routier 8 MAG 030, Antananarivo, Octobre 2002 (disponible chez FORMGED)
33. ONG Làlana, Etude socio économique RN 2 (Brickaville – Toamasina) – Zone Urbaine de Toamasina Ville, Antananarivo, 2003 (disponible chez ONG Lalana Antananarivo)
34. ONG Làlana, Etude socio économique RN 2 (Brickaville – Toamasina) – Zone semi-Urbaine de Brickaville, Antananarivo, 2003 (disponible chez ONG Lalana Antananarivo)
35. UATP / CARE international, Mise en œuvre des actions sociales et d'accompagnement des volets routiers – Volet SIDA – Enquête de base dans le cadre du projet d'accompagnement social de la réhabilitation de la route Sambava – Antalaha, Antananarivo, 2003 (disponible chez CARE international)
36. Vice Primature / Cellule de Gestion des Grands Travaux , Devis programme d'actions sociales en accompagnement au programme routier 08.MAG.030 RN 2 de Brickaville à Toamasina, Antananarivo, 2004 (disponible chez ONG Lalana Antananarivo)

ANNEXE 1
PRESENTATION SIMPLIFIEE DU VOLET ACTIONS SOCIALES
EN ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX ROUTIERS (8^{ème} FED)

PROBLEMATIQUE

- Comportements des usagers et riverains nuisibles à la viabilité des Infrastructures routières: (i) Constructions illicites dans l'emprise de la route accélérant sa dégradation ; (ii) Étalages et stationnements paralysant la circulation et sources d'accidents ; (iii) Destruction d'ouvrages d'art pour différents mobiles
- Les travaux routiers ont des impacts négatifs : expropriation, risque de propagation de IST/VIH- SIDA, dérangement pendant les travaux

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- La pérennisation des infrastructures routières
- La réduction des impacts négatifs des travaux ou à l'exploitation de la route
- La réduction des disparités de genre à travers un partage plus équitable des bénéfices apportés par la route et le projet d'accompagnement social

OBJECTIF SPECIFIQUE Participation et engagement des riverains et usagers à la préservation de la route en contrepartie des bénéfices et avantages reçus

Montage institutionnel •Maître d'ouvrage: Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

•Maître d'ouvrage délégué Ministère des Travaux Publics et des Transports (CGGTX pour les grands travaux ; IGED pour les actions sociales)

•Maître d'œuvre: ONG

•Financement: Union Européenne, Programme Routier

ATTRIBUTIONS DE L'ONG

- Identifier les actions sociales répondant aux objectifs globaux à travers une étude socio économique et de genre (ESEG)
- Mettre en œuvre et financer les actions sociales dans le cadre d'un Devis Programme

ANNEXE 2

FICHE DE PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET IGED (1999- 2002)

Qu'est-ce que le projet IGED ?

IGED était un projet d'appui né d'une série d'actions d'identification et d'analyse entreprises depuis 1997 par les principaux acteurs de coopération Madagascar-Union Européenne. Il a été opérationnel du mois de mai 1999 à décembre 2002. IGED a été mis en place pour l'amélioration globale des interventions de développement au sein de la Coopération Madagascar-Union Européenne. IGED a contribué ainsi à la création de capacités en analyse sociale et en analyse de genre chez ses partenaires.

Mission

IGED a pour mission de renforcer les efforts déployés par ses partenaires pour un développement équitable et durable.

Objectifs globaux

- Contribuer à l'objectif national de lutte contre la pauvreté par une meilleure efficacité des interventions de la coopération Madagascar-Union Européenne auprès des différentes catégories de bénéficiaires
- Promouvoir l'égalité des chances des hommes et des femmes en matière de développement économique et social
- Améliorer la durabilité des actions de développement à travers leur appropriation par les différentes catégories de bénéficiaires

Objectif spécifique

- Promouvoir l'intégration des questions de genre dans les interventions de la coopération au développement Madagascar-Union Européenne

Résultats attendus

- L'approche genre est maîtrisée par les personnes clés, partenaires de la coopération Madagascar-Union Européenne : Délégation, Ordonnateur national, administration, personnel des projets/programmes
- L'approche genre est intégrée dans la conception des nouveaux projets et dans les activités de ceux en cours d'exécution
- Les impacts socioéconomiques des projets/programmes sont mieux connus et différenciés selon le genre des bénéficiaires
- L'administration et les partenaires des projets sont mieux informés et sensibilisés aux questions de genre

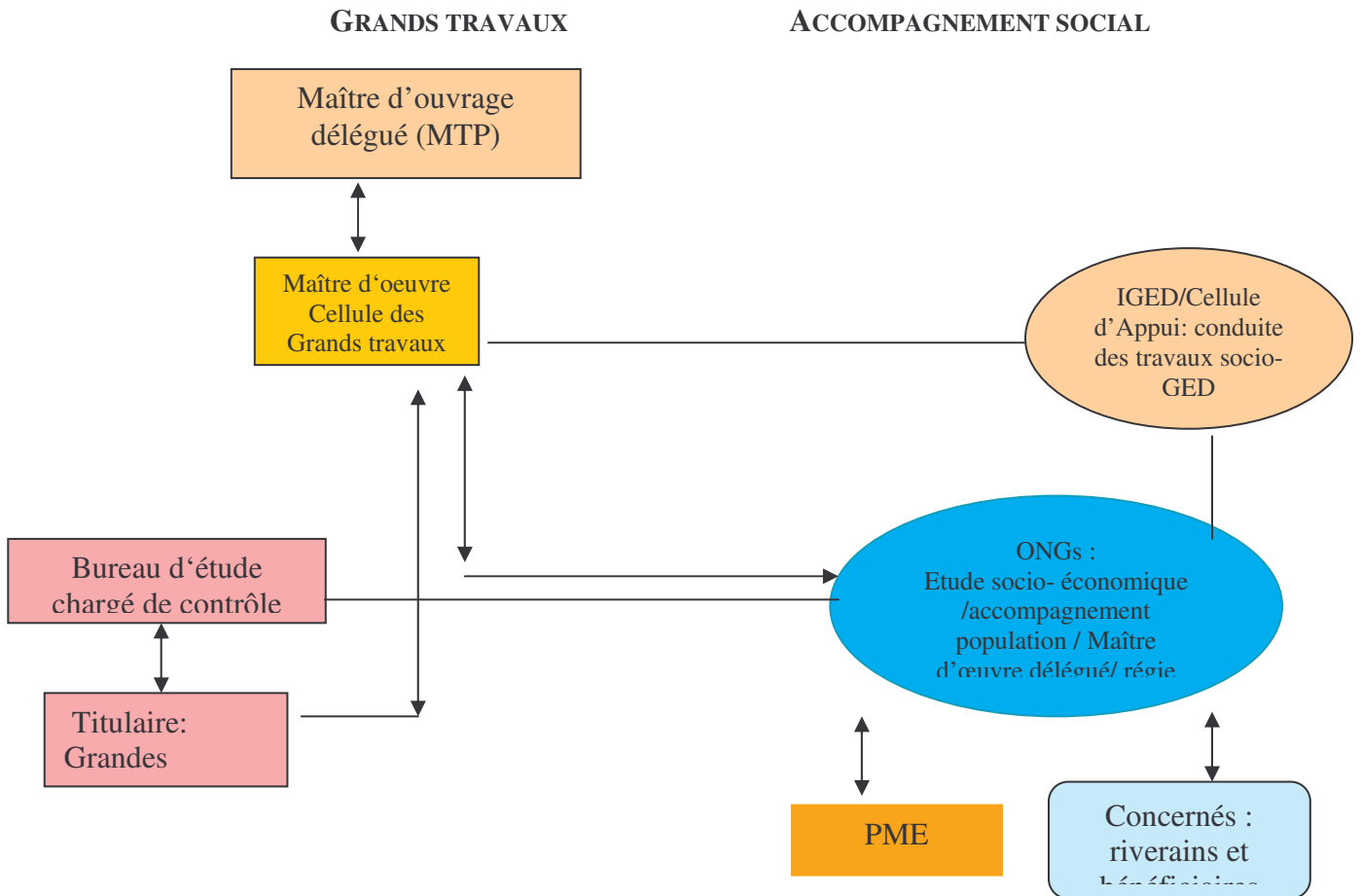
Activités

- Formation et appui et conseil directs sur l'approche « genre » à l'intention des personnes ressources et des équipes des projets, des responsables de l'Administration (Ordonnateur national, Ministères concernés) et de la Délégation sur l'intégration des questions de genre dans le cycle du projet
- Appui à la mise en place d'un système cohérent de collecte de données désagrégées selon le genre, à la constitution d'outils et à la définition des indicateurs d'impact
- Collecte, traduction et diffusion d'informations relatives au genre
- Animation du réseau GED et appui à la synergie inter-projets

Ressources humaines au sein de IGED

- une assistante technique externe qui effectue des missions d'appui intermittentes auprès du projet
- une équipe nationale permanente, le Bureau d'Appui IGED, composée de trois cadres techniques et 3 agents d'appui administratifs et logistiques.

ANNEXE 3
 SCHEMA DU MONTAGE INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET
 ACTIONS SOCIALES EN ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME ROUTIER 8^{ème}
 FED : La place du projet IGED



Les travaux routiers concernés par le Programme d'accompagnement social sont :

Routes construites /réhabilitées	Entreprises de travaux	Accompagnement social
1. Renforcement RN 7 - Axe Antsirabe – Ambositra - Fianarantsoa PK 110 à 160 et PK 202 à 410 et le bitumage du plateau de Horombe	SOGEA - SACOM	AFVP
2. RN2 : PK 240 – 355, Pont de Brickaville, et traversée de Tamatave jusqu'au port	Colas	ONG Lâlana
3. Connexion RN4 – RN7 – Petit Boulevard – Antananarivo	Colas	Care/ Mahavita

ANNEXE 4
FICHE DE PRESENTATION DES PROJETS PAR ONG/Association

1. PROJET PETIT BOULEVARD, MIS EN ŒUVRE PAR CARE INTERNATIONAL / PROGRAMME MAHAVITA

Le Projet Petit Boulevard est un projet d'infrastructures routières qui a pour but d'améliorer la circulation dans la capitale. Cette route de 4,5 km environ, en partie construite et en partie réhabilitée, traverse la ville d'Antananarivo et relie la RN4 (vers Mahajanga), la RN7 (vers Antsirabe), la RN2 (vers Toamasina) et la RN1 (vers Tsiroanomandidy).

Des actions d'accompagnement sociales ont été préconisées en tant que composantes de ce projet en vue de la préservation de ce nouveau patrimoine routier (éducation des riverains et des usagers, mesure d'atténuation des impacts négatifs provenant de la construction de la route...). Cette mission a été confiée à CARE International Madagascar, Programme Mahavita. (2003- 2005)

2. Projet ASA SOA, EXECUTE PAR L'ONG Làlana

L'ONG Làlana a été sélectionnée dans le cadre du Programme routier (8 ACP.MAG 030) à mener des études socio-économiques et de genre sur le tronçon de la RN2 de Brickaville à Toamasina (Pont de Brickaville et RN2 du PK 240 à 355), et à exécuter les projets d'action identifiés à l'issue de ces études. Ce programme d'action social est dénommé : « Projet ASA Soa »

Ce tronçon passe par sept communes à savoir : Brickaville (PK242-261), Vohitranivona (PK258-271), Ambinaninony (PK272-301), Ampasimadinika Manambolo (PK302-305), Fanandrana (PK306-338), Toamasina Suburbaine (PK339-343), et Toamasina Urbaine (PK344-355).

Le Programme d'actions sociales instauré vise à contribuer à l'amélioration des cadres de vie et de travail des riverains et des usagers de la route afin qu'ils puissent contribuer à la protection des infrastructures routières sur ce tronçon de la RN2, et vise également à la réduction des impacts négatifs des travaux, en particulier, réduction des inégalités de genre.

3. PROJET ROUTIER RN7 par AFVP

Dans le cadre du projet routier d'entretien périodique de la RN7, l'AFVP s'est chargée de la mise en œuvre des actions sociales dans les villages riverains de la RN7, notamment les villages entre le PK 202 à 410 et entre le PK 620 à 659 :

- au PK 207 : Ambohimanjaka,
- au PK 220 : Ikianja,
- au PK 226 : Soavina,
- au PK 300 : Ambatofitorahana,
- au PK 318 : Camp Robin,
- au PK 634 : Ankazotelo, plateau de Horombe

Le choix des localités d'intervention a été fait selon les critères suivants : concentration de population, proximité par rapport à la route nationale, existence de problèmes particuliers à cause des activités exercées par les riverains et à cause de la construction de la route.

ANNEXE 5
DEROULEMENT DE L'ATELIER
SUR « LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE PILOTAGE ET LE SUIVI
DES ACTIONS SOCIALES LIEES AUX TRAVAUX ROUTIERS »

Jour		Programme-contenu
Mercredi 21 septembre	Matin	<p>1- Introduction de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des participant(e)s/facilitateur/trice et éveil genre - Présentation du contexte : actions sociales liées aux travaux routiers et institutionnalisation du genre - Attentes et craintes des participant(e)s - Présentation des objectifs, résultats attendus, Emploi du temps -Etablissement des normes de travail et méthodes de facilitation -Validation du programme et des méthodes <p>2- Concepts et outils d'analyse de genre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les concepts et outils de base d'analyse de genre - Les formes d'inégalités homme-femme - Approches de développement : IFD, GED, ASEG
	Après midi	<p>3- Les concepts de développement et nécessité de changement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus de développement humain et travaux routiers - Participation et Appropriation du processus de développement
Jeudi 22 septembre	Matin	<p>4- Application des outils genre dans la préparation et la lecture des études socio économiques</p> <p style="text-align: center;"><i>Les points de repère</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les parties prenantes et leur participation - les activités des hommes et des femmes bénéficiaires, l'accès et contrôle des ressources - place des femmes à différents niveaux (ménage, association, administration,.. . organisation communautaire) - les facteurs de changement - les indicateurs <p style="text-align: center;"><i>Thèmes des travaux de groupe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - prise en compte du genre dans l'élaboration des termes de références (les méthodologies préconisées) - vérification de la prise en compte du genre dans le rapport de diagnostic - processus d'identification et de validation des « projets d'actions sociales »
	Après midi	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution des travaux de groupe sur les 3 thèmes - Echanges : éléments de vérification de la prise en compte du genre et de la tendance vers la réduction des inégalités homme femme
Vendredi 23 septembre	Matin	<p>5- Outils de vérification sur terrain en vue de validation et de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des éléments de vérification -élaboration de grille de vérification de la prise en compte du genre - identification d'indicateurs de suivi - élaboration des plans d'actions sur terrain par équipe -organisation des travaux sur terrain
	Après midi	<p>6- Synthèse</p> <p>7- Evaluation de la formation et suite à donner</p>